



gmpensionservices

# Actuariat en prévoyance professionnelle



Appréhender, maîtriser  
et optimiser vos engagements  
de prévoyance professionnelle.

- Vous êtes: Une **institution de prévoyance propre**,  
une **fondation collective**, une fondation **commune**  
(relevant du droit privé ou public), une **institution publique**,  
une **société locale** ou **multinationale**.

## Nos prestations

### Mandat d'expert selon l'article 52<sup>e</sup> LPP

- o Vérifier périodiquement que l'institution de prévoyance offre la garantie de remplir ses engagements
- o S'assurer que les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations ainsi qu'au financement soient conformes aux dispositions légales
- o Soumettre des recommandations concernant les bases techniques
- o Recommander les mesures à prendre en cas de découvert.

### Conseils actuariels aux institutions de prévoyance

- o Obtenir une seconde opinion
- o Elaborer un plan d'assurance et le comparer à ceux d'entreprises du même secteur d'activité
- o Examiner le besoin d'assurance et optimiser la couverture d'assurance
- o Etudier les passifs de manière projective

- o Accompagner le processus de fusion et de liquidation partielle ou totale (mandat de liquidateur)
- o Elaborer un plan de prévoyance et le comparer à ceux d'entreprises du même secteur d'activité.

### Normes comptables internationales

- o Evaluer les engagements d'une entreprise selon les normes comptables internationales (IAS19, US GAAP ASC 715, IPSAS 39) à l'aide d'un logiciel reconnu par les plus grandes sociétés de révision
- o Etablir un rapport clair et sur-mesure
- o Consolider les engagements des multinationales avec une évaluation au niveau des filiales à l'étranger grâce à notre réseau global de consultants
- o Définir les mesures nécessaires de gestion du risque pour l'employeur (de-risking).



## Nos atouts

- o Organisation simple et efficace
- o Une entreprise à taille humaine
- o Services personnalisés et de qualité
- o Un interlocuteur dédié pour chacun de nos clients
- o Personnel hautement qualifié
- o Une équipe de consultants reconnus encadrés par des experts en caisses de pensions agréés.



## Vos avantages

- o Conseil professionnel et global
- o Vision complète du risque (actuariat, juridique, investissement)
- o Proximité avec nos consultants
- o À l'écoute de vos problématiques et de vos défis
- o Absence de tout conflit d'intérêt
- o Garantie de bénéficier d'un conseil indépendant.



Scannez et découvrez notre structure juridique  
[www.groupemutuel.ch/structure](http://www.groupemutuel.ch/structure)

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA  
Rue des Cèdres 5 - CH-1919 Martigny  
0848 803 777 / groupemutuel.ch